

Consommation d'eau potable



Documentation TerriSTORY®
docs.terristory.fr

Consommation d'eau potable

Informations principales

Nom de l'indicateur	<ul style="list-style-type: none">• Consommation d'eau potable• Consommation d'eau potable (hors industriels) par habitant
Année de diffusion	2023
Millésime de la donnée	Mai 2025
Unité	m^3 ou $\text{L}/\text{hab}/\text{jours}$
Source de la donnée	SISPEA, INERIS, données locales des RPQS
Maille de diffusion	Communale et supérieure
Périmètre de production	<u>INSEE 2024</u>

Description de l'indicateur

Ces deux indicateurs permettent d'afficher les consommations d'eau potable du territoire, en valeur brute ou ramené au nombre d'habitants. Le premier est donnée en m^3 , pour l'intégralité de l'année, là où le second est exprimé en litre par habitant et par jour, pour une meilleure appréhension des valeurs.

La consommation d'eau potable du territoire est divisée selon deux modalités :

- Les consommations industrielles, qui correspondent aux prélèvements industriels effectués directement sur les réseaux d'eau potable
- Les consommations non-industrielles, qui regroupent principalement les consommations d'eau potable bâtementaire, chez les particuliers comme dans les entreprises

L'indicateur de consommation d'eau par habitant se focalise sur la seconde catégorie, les consommations non-industrielles.

Source des données

Les données sources sont issues de l'observatoire national des services d'eau et d'assainissement [SISPEA](#).

Les données de la [base IREP](#) sont également mobilisée dans le calcul de cet indicateur.

Certaines collectivités nous ont transmis des données plus précises que celles disponibles sur SISPEA. Le cas échéant, ces données viennent remplacer les données SISPEA pour les communes concernées. Les collectivités concernées sont les suivantes :

- CC Le Grésivaudan (année 2023)

Éléments méthodologiques

Les données SISPEA récupérés pour la création de cet indicateur sont diffusées à la maille de l'entité de gestion (1).

1. Une entité de gestion est une entité composée d'un maître d'ouvrage (la collectivité), d'un exploitant (qui peut être public ou privé), et du contrat reliant les deux.

Un traitement préalable consiste à rattacher chaque commune à une entité de gestion, afin de n'avoir plus qu'une seule valeur par commune. Pour les communes à cheval sur plusieurs entités de gestion, c'est l'entité de gestion présentant la plus grande valeur de consommation globale qui a été retenue de façon arbitraire.

Puis, les données de la variable [SISPEA VP.232](#) et de l'indicateur [SISPEA D101.0](#) sont récupérées. Est alors attribué, pour chaque commune, la valeur du rapport entre les volumes comptabilisés et le nombre d'habitants desservis par l'entité de gestion, ce qui correspond à la valeur de la consommation par habitant. L'on multiplie le tout par le nombre d'habitants communaux pour obtenir la consommation totale annuelle. La consommation par habitant est ensuite convertie en litre, puis divisé par 365 pour être ramené à une valeur quotidienne.

Les volumes consommés par les industriels depuis le réseau, disponible via la [base IREP](#), sont utilisés pour séparer la distribution d'eau aux industriels du reste de la distribution d'eau dans les modalités de l'indicateur de consommation d'eau potable. Dans le cas où la base IREP indique un prélèvement sur le réseau par les entreprises plus élevé que le volume mis en distribution par l'entité de gestion sur cette commune, alors la donnée IREP est simplement ignorée, et seule la valeur de l'entité de gestion est retenue. Cette exception concerne une dizaine de communes en Auvergne-Rhône-Alpes.

Pour les collectivités ayant fourni de la donnée plus fine (typiquement à la maille communale plutôt qu'à l'entité de gestion), notamment via leur RPQS, leurs données viennent remplacer celles de SISPEA.

Les données sont ensuite agrégées aux mailles territoriales, via une moyenne simple. Si moins de 50% des communes composant une maille territoriale ont une donnée, alors on n'en attribue pas à cette maille, pour des raisons de précisions.

Ces données sont ensuite mises à disposition sur TerriSTORY®.

Précautions d'usage

Certaines communes n'affichent pas de valeur pour cet indicateur, signifiant ainsi l'absence de données relatives à cette commune dans les sources utilisées. De plus, si plus de 50% des communes d'un territoire n'affichent pas de valeurs pour cet indicateur, alors le territoire n'en affichera pas non plus.

Certaines communes pourraient voir des valeurs de consommations quotidiennes par habitant extrêmement élevées. Cela peut être due, outre les erreurs de saisies dans SISPEA, au fait qu'il s'agit des volumes consommés comptabilisés par l'entité de gestion, qui dessert certes les particuliers, mais également les bâtiments tertiaires, et dans certains cas des industries.

Il existe notamment des territoires où certains industriels sont fourni en eau potable par l'entité de gestion. Ces volumes sont retirés dans la mesure des informations disponibles sur la base IREP (cf [éléments méthodologiques](#)), mais ces corrections ne sont pas exhaustives, et dépendent grandement de la qualité et de la complétude de la base

IREP, sans compter le fait que de nombreuses données ne sont pas disponibles publiquement pour des raisons de confidentialités.